



**PAGE 2**  
Un bassin olympique à Villetaneuse?



**PAGE 2**  
Un Villetaneusien devenu Préfet !



**PAGE 4**  
Les droits des femmes en pratique

Toutes les infos également sur [www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)

# Villetaneuse

INFORMATIONS

#123

23 février 2021  
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://facebook.com/mairie.villetaneuse), sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse), sur Instagram [@mairie.villetaneuse](https://instagram.com/mairie.villetaneuse)



## #8marsVilletaneuse

Voir en page 3



Chères Villetaneusiennes, chers Villetaneusiens, Lors de notre prochain Conseil municipal, le 1<sup>er</sup> mars, nous débattons des orientations budgétaires de la commune. Pour

Villetaneuse, nous voulons que celles-ci soient ambitieuses, avec une exigence particulière pour nos écoles, notamment pour la qualité de l'éducation et pour la remise en état progressive de nos bâtiments scolaires. Nous ne négligerons pas la redynamisation de la vie associative et culturelle et nous rouvrirons dès le moins de mars le Centre Clara-Zetkin, qui est le socle de la vie associative et culturelle de nos familles.

Nous veillerons également à porter des projets d'envergure en réalisant les investissements nécessaires pour l'avenir. Je veux parler ici de la médiathèque, de la police municipale mais aussi et surtout de la piscine.

En effet, nous devons aller plus loin dans notre projet de centre nautique, en l'inscrivant dans le cadre de l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Au-delà de la piscine, les JOP 2024 représentent pour les Villetaneusiennes et les Villetaneusiens de formidables opportunités. La culture, le commerce, le sport, sont autant de domaines pour lesquels des impacts positifs sur le territoire sont attendus.

Une ambition forte pour Villetaneuse : tel est l'engagement que je porte avec ma majorité.

Villetaneuse, le 19 février 2021

Dieunor EXCELLENT,  
Maire de Villetaneuse

## Les actualités...

### LES TESTS COVID SE POURSUIVENT EN ATTENDANT LE VACCIN...



© Erwann Ouhé

À la demande du Maire de Villetaneuse, le laboratoire d'analyses médicales villetaneusien « Cerballiance » continue de permettre aux habitants de se faire tester (test PCR) gratuitement et sans rendez-vous :

• **Mercredi 24 février de 8h30 à 12h à l'Hôtel de Ville.** Attention de bien vous munir de votre carte vitale.

**Toutes les infos auprès du Point Accueil Prévention Santé**

au 01 85 57 39 95

Par ailleurs, trois pharmacies vous proposent de passer des tests antigéniques sans rendez-vous. Ceux-ci,



un peu moins efficaces (entre 62 et 80% de fiabilité) sont réservés aux personnes ayant

des symptômes :

- Pharmacie Gapesie, 46 rue Roger-Salengro : 01 48 21 21 12
- Pharmacie Pyramide, Centre commercial Bienvenu : 01 48 27 82 10
- Pharmacie des Tilleuls, 98, route de Saint-Leu : 01 48 22 66 83

### LE CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA-ZETKIN : RÉOUVERTURE !



© Erwann Ouhé

Le centre socioculturel reprend ses droits.

Au programme : Zumba, fitness en ligne, et dans le respect des mesures sanitaires, les ateliers parent-enfant en petit groupe seront de nouveau accessibles. L'accueil des associations reprend également.

**Toutes les infos auprès du Centre socioculturel Clara-Zetkin.**

Tél. 01 85 57 39 01

### VISITE VIRTUELLE DES CITÉS-JARDINS DE PLAINE COMMUNE : EPINAY-SUR-SEINE, VILLETANEUSE, STAINS, LA COURNEUVE



© Archives

Voyagez le 27 février à 10h30 et le 19 mars à 14h30, d'une cité-jardin à l'autre, d'Epina-sur-Seine à La Courneuve, en passant par Stains et Villetaneuse sans quitter votre salon ! Vous découvrirez ainsi les projets patrimoniaux des années 1920, comme la cité-jardin de Saint-Vincent-de-Paul (ci-dessus) à Villetaneuse, des projets portés par les tout nouveaux HBM (Habitation Bon Marché). Tous gardaient le même point commun, une attention particulière portée à ce qu'on appelle de nos jours « les espaces verts ». Cette visite virtuelle est gratuite si vous habitez le territoire de Plaine Commune et que vous possédez le Pass Découverte de l'Office de tourisme !  
**Toutes les infos en**

### Toute l'actu

sur le site de la ville



contactant le 01 55 87 08 70



ou via le flashcode ci-contre.

### L'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD VOUS OUVRE VIRTUELLEMENT SES PORTES LE 6 MARS



Cette année, pour s'adapter au contexte sanitaire, l'Université Sorbonne Paris Nord organise une journée portes ouvertes virtuelle. Le samedi 6 mars, de 10h à 17h, vous pourrez ainsi, depuis chez vous, découvrir l'offre de formation de Bac+1 à Bac+5 (prépa, DUT, DU, licence, licence pro, études de santé, ingénieur, master...) pour vous aider à choisir votre projet d'études.

<https://www.univ-paris13.fr/jpo/>





# Villetaneuse s'inscrit dans l'héritage des Jeux Olympiques Paris 2024

Après l'obtention du label "Terre de jeux 2024", Villetaneuse souhaite être un territoire d'héritage des JOP 2024.

Le COJO (Comité d'organisation des Jeux Olympiques) de 2024 s'est engagé à léguer à la Seine-Saint-Denis les trois piscines démontables destinées aux entraînements et aux épreuves olympiques de natation.

C'est un bel héritage pour notre département, dans lequel un enfant sur deux qui entre en 6ème ne sait pas nager.

Dès cette annonce et l'ouverture de l'appel à candidature aux villes qui souhaitent accueillir ces bassins, le Maire, M. EXCELLENT a souhaité que



© Erwan Quééré

Villetaneuse s'attèle à monter un dossier de candidature cohérent et ambitieux.

Au-delà de la forte symbolique d'accueillir un bassin ayant servi aux athlètes olympiques, le legs de celui-ci est une véritable opportunité qui donne du sens

et une nouvelle dimension au projet piscine.

En candidatant, Villetaneuse s'inscrit dans l'héritage des JOP 2024, fait preuve d'ingéniosité pour réduire les coûts financiers et s'insère dans une logique de développement durable avec la réduction de l'empreinte carbone.

Au cours des prochains mois, Villetaneuse devra défendre son projet pour être retenue et pour offrir une nouvelle vie à ces bassins des JOP.

Les résultats seront annoncés avant l'été 2021. ●

## DANS LA VILLE, EN BREF..

### VILLETANEUSE LABELLISÉE « TERRE DE JEUX »



En 2024, la France accueillera le monde à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques. L'ambition est que le

pays tout entier vibre et se rassemble pendant les semaines de compétition, et qu'une dynamique se crée dès aujourd'hui dans tous les territoires. C'est tout le sens de ce label « Terre de Jeux 2024 » que Villetaneuse a obtenu. Devenir « Terre de Jeux 2024 », c'est la possibilité pour notre ville d'être candidate pour faire partie de la liste officielle des Centres de Préparation aux Jeux Olympiques, compte tenu de ses équipements sportifs de qualité. Une belle histoire à suivre !

### SOFIA NABET, BOXEUSE OLYMPIQUE, À LA RENCONTRE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PAUL-LANGEVIN



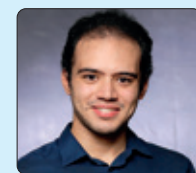
Voici le message que l'athlète a laissé sur les réseaux sociaux à l'attention

des enfants de l'école Paul-Langevin : « Aujourd'hui j'ai eu l'immense honneur de partager ma passion et mon parcours avec les CM2 de Villetaneuse dans le 93. Je suis agréablement surprise de voir la qualité des questions – très travaillées en amont – qu'ils me posaient du haut de leur jeune âge. Cela m'a touchée ! J'ai tenté de faire passer des messages de la vie, de l'avenir et comment se battre au présent tout en gagnant le respect d'autrui et une belle confiance en soi.

Merci à l'école Paul-Langevin pour l'accueil, merci aux enfants d'avoir partagé ma vie de boxeuse avec eux : ça me donne encore plus de force et j'ai encore plus envie de me battre et leur faire honneur aux JOP 2024. »

Sofia Nabet, boxeuse en Équipe de France pour Tokyo 2021 et Paris 2024.

### SAMY SISAI, DE VILLETANEUSE À LA PRÉFECTURE DE L'ISÈRE



En 2017 (Villetaneuse Infos #65), nous faisons le portrait de cet étudiant Villetaneusien méritant et brillant. En janvier 2021, Samy SISAI, a été nommé, à seulement

26 ans, sous-Préfet à la Relance pour le département de l'Isère. Un parcours exemplaire qui démontre que la réussite n'est pas l'apanage des territoires privilégiés et que les quartiers dits « politique de la ville » ne sont pas assignés au manque de débouchés et à la « galère ». Le 13 octobre 2020, le gouvernement a ainsi lancé un appel à candidatures pour recruter 30 sous-préfets à la relance pour une « mission prioritaire » sur une à deux années. 400 prétendants au haut-fonctionariat ont candidaté. Parmi eux, Samy SISAI a été retenu pour le département de l'Isère. Avec environ 2% des 100 milliards d'euros prévus pour cette relance, il agira pour son Département comme un facilitateur entre le monde économique et les élus du territoire. L'idée, c'est que le maximum de décisions soient prises au plus près du terrain, en fonction des besoins des territoires et avec la plus grande réactivité. À noter que pour le département de la Seine-Saint-Denis, l'homologue de Samy SISAI est une femme, Clémence CHOUTET, qui dispose, elle aussi, d'une part du budget de France Relance. Et notre Ville, avec Plaine Commune, ne manquera pas de lui soumettre des projets de développement ! ●

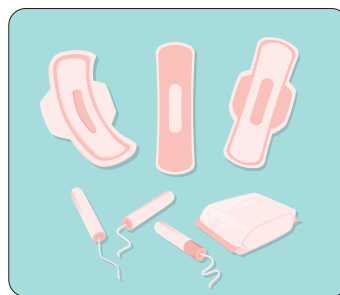
## Villetaneuse DIT NON à la privatisation du 3919



Créée en 1992, cette ligne gérée par la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF), a prouvé à maintes reprises son efficacité en tant que plateforme d'écoute et de renseignement. Les chiffres deviennent plus alarmants qu'ils n'étaient pendant cette période exceptionnelle de crise sanitaire. En effet, les cas de violences faites aux femmes ont été exacerbés lors des précédents confinements. En décembre dernier, un marché public a été lancé par le gouvernement mettant en concurrence une association à but non lucratif et des organisations marchandes. Certains collectifs

craignent une dégradation de ce service public, rendu aux victimes de violences intrafamiliales, si celui-ci était confié à un autre prestataire. Lors du conseil du 30 novembre dernier, c'est à l'unanimité que le conseil municipal s'est prononcé dans un vœu (flashcode ci-dessus) pour le maintien du financement étatique du numéro 3919 VIOLENCES FEMMES INFO. Face à la mobilisation de l'ensemble des acteurs, le gouvernement a décidé de suspendre provisoirement le marché public afin de repenser les interventions dans le combat contre les violences faites aux femmes. Une affaire à suivre... ●

## COMBATTRE la précarité menstruelle



Il est possible que vous entendiez de plus en plus parler de « précarité menstruelle » dans les médias, mais qu'est-ce vraiment ? En France, 1,7 million de femmes sont concernées par la précarité menstruelle. Celle-ci se définit comme la difficulté ou le manque d'accès des personnes réglées aux protections hygiéniques par manque de moyens. Un sujet encore tabou, mais qui touche les femmes de tous âges, notamment les étudiantes. Les femmes dépensent chaque année environ 90 euros en protections hygiéniques. Une somme qui peut s'avérer parfois

difficile à déboursier quand les budgets sont réduits, et plus particulièrement en cette période de crise sanitaire, sociale et économique. Face au développement de ce fléau, le gouvernement a donc décidé de porter à 5 millions d'euros le budget consacré à la lutte contre la précarité menstruelle, afin de « renforcer le combat mené par les associations pour l'accès de toutes les femmes aux protections périodiques » comme annoncé par Olivier VÉRAN, Ministre des Solidarités et de la Santé et Élisabeth MORENO, Ministre déléguée à l'Égalité femmes-hommes en décembre dernier. Concernant les actions portées sur notre département, une expérimentation d'installation de distributeurs de protections hygiéniques dans l'ensemble des collèges devrait avoir lieu prochainement afin que chaque jeune femme puisse vivre sa période menstruelle plus sereinement. ●

## EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal



### « VILLETANEUSE AUTREMENT »

TRANSPARENCE  
S'il y a bien un mot à retenir du dernier Conseil municipal de ce lundi 8 février, c'est bien celui-ci. Et pour cause, l'un des engagements de Villetaneuse Autrement était de mettre en place une commission pour la transparence dans les propositions d'attribution de logement. Cet engagement fort et inédit pour Villetaneuse est en

cours de réalisation. Lors de ce dernier Conseil, nous avons acté la création de cette commission et avons souhaité qu'une personne désignée par le groupe d'opposition soit présente lors de ces commissions. La décision de la majorité municipale d'inclure l'opposition, est un choix républicain historique, déjà salué par de nombreux Villetaneusien-ne-s. En responsabilité, nous continuons à œuvrer pour la mise en place de notre programme. Le groupe Villetaneuse Autrement

### « VILLETANEUSE EN COMMUN, POUR UNE VILLE SOLIDAIRE, HUMAINE ET ÉCOLOGIQUE »

Le maire choisit son camp

Quel est le point de vue de notre édile sur les grands sujets d'actualité. Pas d'avis sur les sujets graves : Logement, santé, emploi. A propos des violences policières, pour lui « la France est un pays de droit », comme à Pierrefitte sans doute! Quant au vœu du conseil municipal adopté à l'unanimité le 19/12/19

contre la réforme des retraites, il s'empresse de le faire abroger au dernier conseil municipal suite au rejet du préfet au motif que « Le Conseil Municipal émet des vœux sur tous les objets d'intérêt local » (Ce qui revient à dire que la réforme des retraites ne s'appliquera pas aux villetaneusien(ne)s). Il fait le choix de se renier donc en clair de soutenir la réforme des retraites. Un nouveau soutien à M. Macron ? Les élus communistes et républicains contact : villetaneuseencommun@gmail.com et sur le net : carinnejuste.fr ●



## Gisèle HALIMI, jusqu'au bout POUR LA CAUSE DES FEMMES

À l'approche du 8 mars et de la journée internationale des droits des femmes, la Municipalité a souhaité rendre hommage aux combats des femmes pour leur émancipation, dans leur diversité. Ainsi, ces derniers jours, vous avez pu apercevoir des portraits de femmes affichés dans la ville. Cinq femmes emblématiques ont été retenues et croquées par l'affichiste Vanessa VÉRILLON : Olympe DE GOUGES, Beyoncé, Rebecca LOLOSOLI, Ghada HATEM et Gisèle HALIMI.

**La Ville a souhaité ici rendre un hommage particulier à cette dernière, une des avocates féministes les plus importantes du XX<sup>e</sup> siècle qui s'est éteinte l'été dernier à l'âge de 93 ans, et qui a œuvré toute sa vie pour la libéralisation de l'avortement et la criminalisation du viol.**

Il y a 49 ans, durant l'automne 1972, à 13 km d'ici, au tribunal de Bobigny, cinq femmes dont une mineure sont inculpées et jugées pour avortement illégal. À cette époque, l'avortement tombe sous le coup de la loi de 1920, c'est un crime passible de la cour d'assises. Durant ce procès très médiatisé et dans un contexte post-soixante-huitard où la lutte des femmes est croissante, Gisèle HALIMI, une jeune avocate de 34 ans, réalise une plaidoirie magistrale devenue historique\* pour réclamer la relaxe de ses clientes. Elle insiste notamment sur l'aspect d'inégalité sociale du problème. « *C'est toujours la même classe, celle des femmes pauvres, vulnérables économiquement et socialement, cette classe des sans-argent et des sans-relations qui est frappée* ». Au final, même si elle n'obtient pas la relaxe pleine et entière pour les cinq prévenues, trois seront relaxées. Les deux peines prononcées par ailleurs sont si symboliques que le verdict ne peut que faire jurisprudence pour la suite: il sera désormais impossible, en France, de condamner l'avortement. Gisèle HALIMI vient de faire avancer le droit en même temps que la société, ouvrant ainsi la voie à la loi Veil autorisant « l'interruption volon-

taire de grossesse » qui sera votée deux ans plus tard, en novembre 1974.

### De l'enfant rebelle à la femme libre

C'est en Tunisie, à la Goulette, que Gisèle HALIMI voit le jour. D'un père berbère et d'une mère juive, elle arrive au monde sous le nom de Zeïza Gisèle Elise TAÏEB. Très jeune, Gisèle HALIMI s'intéresse à la cause féminine, aux droits des peuples et aux libertés fondamentales. À 11 ans à peine, elle se dresse déjà contre la domination masculine au sein de sa famille et entame une grève de la faim pour ne pas avoir à servir ses frères. Le patriarcat ne lui imposera pas non plus de se marier à 15 ans. Elle étudiera ! À 18 ans, en 1945, elle prend l'avion et débarque à Paris pour y étudier le droit et la philosophie, tout en travaillant la nuit.

Elle devient avocate en 1948, s'inscrit en 1949 au barreau de Tunis et en 1956 au barreau de Paris. Plus tard, elle fait des rencontres qui vont s'avérer déterminantes, comme celles de François MITTERRAND, puis de Jean-Paul SARTRE et de Simone



© Vanessa Vérillon

DE BEAUVOIR dont elle sera plus tard l'avocate. Elle politise son action, s'engage dans la défense des militants des mouvements de libération nationale en Tunisie et en Algérie, et dénonce les crimes de la décolonisation, notamment avec l'affaire « Djamilia BOUPACHA », militante du MNA (Mouvement National Algérien), violée et torturée par des soldats de l'armée française. Elle s'implique aussi au niveau international en 1967,

en présidant la commission d'enquête du Tribunal Russe sur les crimes de guerre américains au Vietnam.

Les années 1970 lui donnent plusieurs occasions d'exprimer ses talents exceptionnels d'avocate politique et féministe. En 1971, elle est signataire du « Manifeste des 343 » femmes qui déclarent avoir avorté et réclament le droit à l'accès aux moyens de contraception et à l'avortement. Cette même année, elle fonde avec Simone DE BEAUVOIR, le Mouvement féministe « Choisir la cause des femmes ». Et donc, en 1972, elle se distingue au procès de Bobigny en « voulant faire le procès de la loi de 1920 ».

Avec un sens politique peu commun, elle réussit à mettre en scène de nombreux témoignages « d'hommes de science » (dont trois prix Nobel) et de personnalités du monde artistique et intellectuel (dont Simone DE BEAUVOIR, Françoise SAGAN, Delphine SEYRIG, ...), et assure ainsi à son action et pour le mouvement féministe un succès retentissant. Quelques années plus tard, en 1978, avec la même stratégie de défense médiatisée, elle s'attaque au

viol lors de l'affaire TONGLET/CASSELLANO devant les assises d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) et contribue à l'adoption d'une nouvelle loi en 1980 définissant clairement le viol comme un crime.

Par la suite, c'est dans la sphère politique qu'elle s'investit en tant que députée entre 1981 et 1984 avec, notamment, la bataille pour l'abolition de la peine de mort en 1981. Elle consacre les années suivantes à se battre aux côtés du mouvement pour la parité homme/femme en politique, un combat qui lui tenait à cœur. Pour autant, la carrière politique l'intéresse moins que le combat féministe militant qu'elle continuera de porter jusqu'au bout.

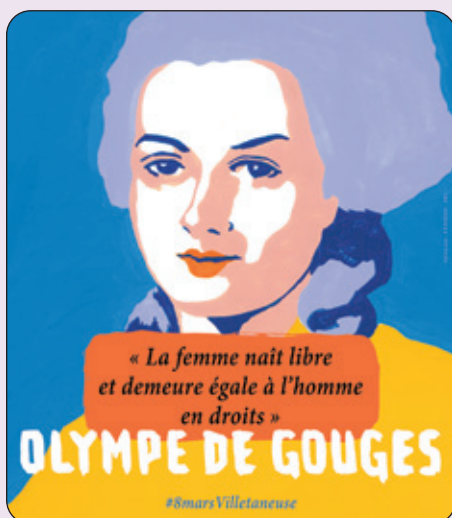
Mère de trois garçons, dont Serge HALIMI, directeur de la rédaction du *Monde diplomatique*, elle a déclaré qu'elle aurait aimé avoir une fille pour « mettre à l'épreuve » son engagement féministe. « *J'aurais voulu savoir si, en l'élevant, j'allais me conformer exactement à ce que j'avais revendiqué, à la fois pour moi et pour toutes les femmes* », a-t-elle confié au *Monde* en 2011. ●

Erwann Quéré

\* À découvrir : « La cause des femmes », la plaidoirie de Me Gisèle HALIMI.



## ... Et Olympe, Beyoncé, Rebecca, Ghada



Marie GOUZE, dite Olympe DE GOUGES, née le 7 mai 1748 à Montauban et morte guillotinée le 3 novembre 1793 à Paris, est une femme de lettres française, devenue femme politique. Elle est considérée comme une des pionnières du féminisme français. Autrice de la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, elle a laissé de nombreux écrits en faveur des droits civils et politiques des femmes et de l'abolition de l'esclavage des Noirs.

Elle est souvent prise pour emblème par les mouvements pour la libération des femmes. Héroïne révolutionnaire oubliée de l'histoire, Olympe DE GOUGES a sacrifié sa vie pour défendre ses idées. Si elle a toujours été un esprit libre, elle décide d'exprimer ce qu'elle pense à travers des pièces de théâtre engagées qui provoquent parfois scandale. La tête pleine d'idées pour éradiquer la pauvreté, Olympe DE GOUGES aura vécu une vie riche et une fin tragique...



Beyoncé, née le 4 septembre 1981 à Houston au Texas, de son vrai nom Beyoncé KNOWLES, est une chanteuse, compositrice, danseuse et actrice américaine. Elle est désignée en 2009 comme étant l'artiste de la décennie 2000 par *The Guardian*. À la fin des années 1990, elle devient une star planétaire au sein des Destiny's Child, l'un des groupes féminins ayant vendu le plus d'albums dans les années 2000 derrière les Spice Girls. Engagée, Beyoncé apporte son soutien à plusieurs causes humanitaires. Elle crée la fondation Survivor avec sa famille pour venir en aide aux victimes de l'ouragan Katrina en 2005. Elle prête également son image à des associations de lutte contre la faim dans le monde et défend la cause féministe et afro-américaine. Le 2 décembre 2018, elle participe au Global Citizen Festival MANDELA 100, à Johannesburg en Afrique du Sud, en hommage au centenaire de la naissance de Nelson MANDELA, et à sa lutte contre la pauvreté. Au cours de sa performance, elle célèbre toutes les cultures africaines.



Rebecca LOLOSOLI, née en 1962, est la fondatrice et cheffe du village d'Umoja, village situé au Nord du Kenya où n'habitent que des femmes. Elle représente ce village lors de congrès auxquels elle est invitée afin de mettre un terme aux problèmes d'inégalités homme/femme. À 15 ans, elle se fait exciser. Plus tard, elle est vendue pour 17 vaches, mariée de force à un homme d'affaires Kényan alors qu'elle n'a que 18 ans, et échappe de peu à un viol par des soldats britanniques, crime récurrent dans la région. Là débute son combat pour la cause féminine. Elle s'enfuit de chez elle et crée le village d'Umoja en 1991, avec l'aide de 15 autres femmes violentées, dont elle est élue démocratiquement la matriarche. En 2010, elle obtient enfin le droit de divorcer. La popularité du village, le parcours atypique de Rebecca et son combat singulier et permanent pour l'émancipation des femmes Kényanes ont été très bien accueillis à l'international, notamment lors du « Women in the World Summit » à New York en 2011, sommet rassemblant les personnalités les plus influentes de la lutte pour la reconnaissance du droit des femmes.



Ghada HATEM naît en 1959, au Liban. Élève au Lycée français de Beyrouth, elle quitte son pays, alors en proie à une guerre civile, en 1977. Elle vient alors étudier la médecine à Paris, à l'Hôpital Necker Enfants Malades. Elle se spécialise en gynécologie obstétrique. En 2011, elle est cheffe du service maternité à l'hôpital Delafontaine de Saint-Denis. Les personnes qui fréquentent cet hôpital sont originaires de nombreux pays et sont parfois dans une grande précarité. La maternité, bien que rénovée, est à l'étroit dans ses locaux : Ghada HATEM décide alors de construire La Maison des Femmes (voir page suivante) afin de proposer une prise en charge globale des femmes. L'inauguration a lieu le 8 juillet 2016. Inna MODJA, chanteuse et actrice malienne excisée et réparée, en est la marraine. Animée par la défense des femmes et des enfants, elle mène aussi des combats pour la défense de l'IVG, pour la PMA. Elle est également co-fondatrice du collectif « Prévenir et Protéger », qui œuvre dans le domaine de la lutte contre des violences faites aux femmes et aux enfants.



## Femmes : pas de droits SANS POINTS D'APPUI

Dans de nombreux pays, on impose encore aux femmes un tuteur masculin pour pouvoir voyager, travailler, se marier, ou même voir un médecin... en France, en 1965, les femmes, pouvaient enfin ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de leur mari ! Ce n'est pas si vieux. Autrement dit, le combat des femmes pour une réelle égalité et contre les violences est permanent et toujours d'actualité. Des ressources existent pour les aider à se battre et se faire respecter au quotidien. Petit tour de ces points d'appui sur le territoire et au-delà.

### Protection Maternelle et Infantile (PMI) à Villetaneuse

La P.M.I., ou Protection Maternelle Infantile, propose un accès aux soins pour les femmes enceintes, les enfants jusqu'à 6 ans ainsi qu'un accompagnement pour les parents. La P.M.I. peut assurer un rôle dans les actions de planification familiale, et des actions de prévention médico-sociales, comme l'accès à la contraception ou l'interruption volontaire de grossesse.

- PMI «Paul-Langevin», 3, rue Paul-Langevin. Tél : 01 71 29 55 55
- PMI «Les Aulnes», 3, rue Etienne-Fajon Tél : 01 71 29 55 67

### Le centre d'information sur les droits des femmes et des familles de Seine-Saint-Denis

Fondés en 1972 à l'initiative de l'État, les Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles - CIDFF sont un relais essentiel de l'action des pouvoirs publics en matière d'accès aux droits pour les femmes, de lutte contre les discriminations sexistes et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le champ d'action du

CIDFF concerne : l'accès au droit, la lutte contre les violences, l'emploi, la formation et la création d'entreprise, la vie familiale et parentalité. [seinesaintdenis.cidff.info/](http://seinesaintdenis.cidff.info/) Tél. 01 48 36 99 02

### Planning familial

Mouvement féministe et d'éducation populaire, le Planning Familial milite pour le droit à l'éducation à la sexualité, à la contraception, à l'avortement, à l'égalité des droits entre les femmes et les hommes et combat toutes formes de violences et de discriminations. [www.planning-familial.org/fr](http://www.planning-familial.org/fr)

3, 5, 7, 9 Rue Edouard-Vaillant à Saint-Denis. Tél. 01 55 84 04 04

### Collectif National pour les Droits des Femmes

Le CNDF est un regroupement d'associations féministes, de syndicats et partis politiques créé en 1996. Il se fixe comme objectif de faire passer dans les faits, dans la pratique, l'égalité formelle que les femmes ont conquise durant tout le vingtième siècle.

21 ter rue Voltaire 75011 Paris [collectifdroitsdesfemmes@gmail.com](mailto:collectifdroitsdesfemmes@gmail.com)

### Réseau pour l'autonomie des femmes immigrées et réfugiées

Le RAJFIRE est un collectif féministe d'action et de solidarité avec les femmes migrantes et exilées fondé en 1998 et organisé en association en 2001. Il agit pour les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes d'une part, et pour les droits et l'intégration des personnes étrangères, migrantes ou exilées, d'autre part.

<http://rajfire.free.fr/> [rajfire.asso@gmail.com](mailto:rajfire.asso@gmail.com)

Permanences sans RDV le mardi à 16h30 à la Maison des femmes de Paris, 163 rue de Charenton à Paris.

### SOS Victimes 93

Antenne à la Maison de la justice et du droit tous les lundis sur rendez-vous pris au 01 48 23 22 27

MJD Epinay, 1, rue de la Terrasse à Epinay-sur-Seine.

### Permanence juridique Femmes solidaires

Uniquement sur rendez-vous pris au 01 48 47 44 97  
12, avenue E.-Vaillant, à Bobigny.

### Collectif féministe contre le viol

Numéro vert : 0800 05 95 95

### SOS femmes 93

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 17h au 01 48 48 62 27

### Centre de psychotraumatologie

Prise en charge psychologique des victimes (agrée par la Sécurité Sociale) : Tél. 01 43 80 44 40

### 3919 Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences (voir en page 2)

Depuis le début de la pandémie, le 3919 a mis en place des horaires élargis les week-ends et jours fériés de 9h00 à 21h00 au lieu de 9h00/18h00. Du lundi au vendredi, les horaires sont passés de 9h00 à 21h00 (au lieu de 22h00). ●

Télécharger le petit fascicule qui recense les adresses et numéros utiles pour

lutter contre les violences faites aux femmes



### LA MAISON DES FEMMES DE SAINT-DENIS



Inaugurée en juin 2016, à l'entrée du Centre Hospitalier Delafontaine, La Maison des Femmes de Saint-Denis a pour objet la prise en charge médicale, psychique, sociale et juridique des femmes vulnérables et victimes de violences. De la demande de contraception en passant par l'IVG, les soins autour d'une excision, d'un viol ou de violences physiques ou psychologiques, dans le cadre familial, conjugal ou autre, nos équipes offrent les soins les plus adaptés et les plus actuels. Un large réseau de partenaires et diverses permanences associatives nous permettent d'orienter les patientes en fonction de leurs besoins, tout en privilégiant la coordination de leurs parcours.

Cette offre, qui est proposée sous la forme d'un guichet unique pour un accueil inconditionnel, est renforcée par des groupes de parole et de nombreux ateliers d'amélioration de l'estime de soi, partie intégrante du parcours de soin et prescrits en tant que tels. ●

**MAISON DES FEMMES**  
1, chemin du Moulin Basset,  
93200 Saint-Denis Tél. 01 42 35 61 28  
Station T1 «Hôpital Delafontaine»  
[www.lamaisondesfemmes.fr/](http://www.lamaisondesfemmes.fr/)

Toutes les infos également sur [www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)

Nous contacter : [communication@mairie-villetaneuse.fr](mailto:communication@mairie-villetaneuse.fr)

## Dernière minute !

### Votre nouveau journal en avril : PARTICIPEZ à sa création !

Une nouvelle édition sous la forme d'un journal de type «Magazine» est en phase de conception qui remplacera ce quinzomadaire «Villetaneuse Informations» qui était édité depuis janvier 2015.

### TROUVEZ-LUI SON TITRE ! Nous choisirons le plus pertinent.

Il privilégiera les sujets de fond, dits «intemporels», les grandes thématiques sociétales qui, toutes, ont une résonance suffisante à Villetaneuse pour que l'on s'y attache sous la forme de «dossiers» (environnement, éducation, solidarité, logement, culture, santé, ...). Son lancement est prévu pour le mois d'avril. D'ici là, l'actualité municipale continuera bien entendu d'être délivrée par le site internet et les réseaux sociaux.



## Santé



### POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS) 15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville Tél. 01 85 57 39 95

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

- GYNÉCOLOGIE Le docteur Chahal reçoit SUR RENDEZ-VOUS tous les mardis de 13h30 à 17h
- VACCINATIONS Une séance de vaccinations le mardi de 17h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuites et ouvertes à tous.
- SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE Ouvert à tous SUR RENDEZ-VOUS, le mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.
- PERMANENCES CPAM Pour l'heure et en raison de la crise sanitaire, ces permanences sont suspendues. Les usagers sont invités à utiliser la plateforme téléphonique du 3646. ●

POUR TROUVER UNE PHARMACIE DE GARDE cliquer sur le flashcode ci-contre ou composer l'adresse suivante dans votre navigateur : [monpharmacien-idf.fr](http://monpharmacien-idf.fr)



ENCADRANTS CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE  
Ago! Agglo  
TEL. 0 800 074 904  
WEB [plainecommune.fr](http://plainecommune.fr)  
APP [plainecommune](http://plainecommune)

### des consignes sanitaires :

- Avocat-conseil : le 1<sup>er</sup> mardi du mois, de 18h à 19h.
- Interprètes-écrivains publics : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique subsaharienne; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

**Caisse d'Allocations Familiales**  
L'assistante sociale de la CAF assure une permanence téléphonique pour des suivis de dossier personnel au 0810 25 93 10 ●

## État civil

### NAISSANCES

- Maïwenn Mbiezie
- Meyson Pierre Descard
- Kaïs Cavaré
- Qassim Rezkallah

### MARIAGES

- Séry Godonou et Anne Nkare Edzang
- Nassourdine Abdillah et Yasmina Guyant
- Youssouf Konate et Alimatou Kone

### DÉCÈS

- Jean Koulékpato le 04/01
- Paul Fouassier, le 10/01
- Mohamed Acharki, le 13/01
- Maria Martins, le 15/01
- Bobaaï Lonoh-Lekur'Eposongo, le 13/01
- Sadjji veuve Yousfi Oumelkhir, le 22/01
- Yamina Sassi épouse Mehiz le 16/01
- Ngamgbo épouse Bokufa Elima Ngbozumbu, le 23/01
- Bâ Mamadou-Saliou, le 30/12/2020
- Bachir Goumache le 31/01
- Bakli Taous veuve Bouzeboudj le 13/02

## Horaires de l'Hôtel de ville

**Ouverture des services municipaux** La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, l'accès aux services s'effectue uniquement sur rendez-vous et dans le respect des consignes sanitaires (les permanences du samedi matin sont suspendues) Tél. 01 85 57 39 00.

## Permanences de l'Hôtel de ville

### Vos élus à votre écoute

• Vous souhaitez vous entretenir avec Dieunor EXCELLENT, Maire de Villetaneuse ? Une permanence téléphonique est ouverte tous les jeudis de 17h à 19h, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat des élus au 0185573910

• Pour rencontrer les Adjointes ou les Conseillers Municipaux délégués contactez le secrétariat des élus au 0185573910 pour prendre un rendez-vous qui sera prochainement programmé.

### Conseillers départementaux du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse :

> Michel FOURCADE reçoit sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27.  
> Nadège ABOMANGOLI reçoit sur rendez-vous au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.

• Stéphane PEU, député de la circonscription, reçoit sur RDV au 01 41 68 21 89 et [rdv@stephanepeu.fr](mailto:rdv@stephanepeu.fr)

**Permanences en mairie**  
Sur rendez-vous et dans le respect

**VILLETANEUSE INFORMATIONS**  
# 123 • 23 FÉVRIER 2021 • HÔTEL DE VILLE • 1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE • BP 89 • 93430 VILLETANEUSE • 01 85 57 39 00 • [communication@mairie-villetaneuse.fr](mailto:communication@mairie-villetaneuse.fr) Directeur de la publication: Dieunor EXCELLENT • Rédacteur en chef: Emmanuel Pélissaint • Secrétaire de rédaction: Erwann Quéré • Rédaction: Melissa Afonco, Emmanuel Pélissaint, Erwann Quéré Photographes: Erwann Quéré et DR • Création maquette: Erwann Quéré • Exécution maquette: Erwann Quéré • Image de couverture: Vanessa Verillon • Impression et photogravure: imprimé sur papier labellisé PEFC / Imprimerie RAS • Prix du numéro: 0,15 euro • Tirage: 6000 exemplaires • Numéro paritaire: 267 • ISSN: 1 288-068X